

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Mauricie



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

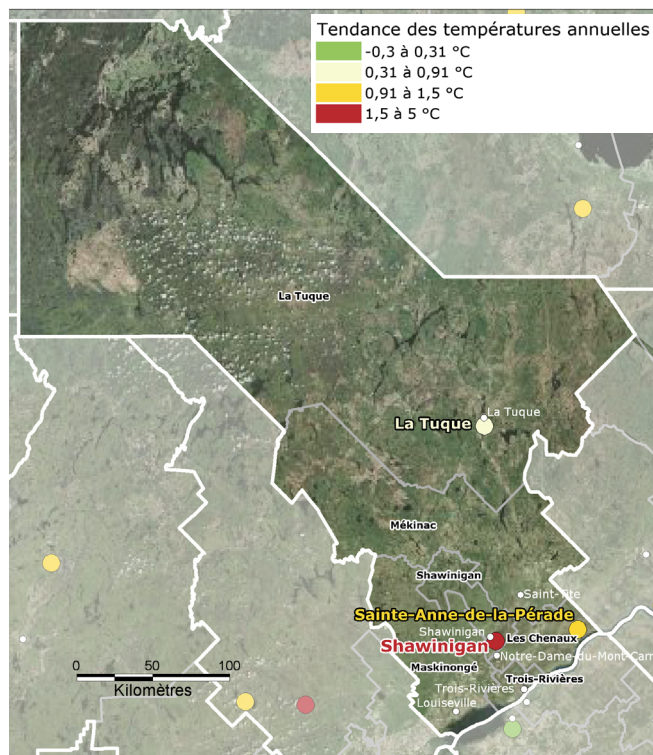
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Mauricie couvre une superficie en terre ferme de 35 452 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Chenaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Mauricie, les stations des municipalités de La Tuque, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Shawinigan affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,1 °C, et + 1,6 °C pour la période observée.



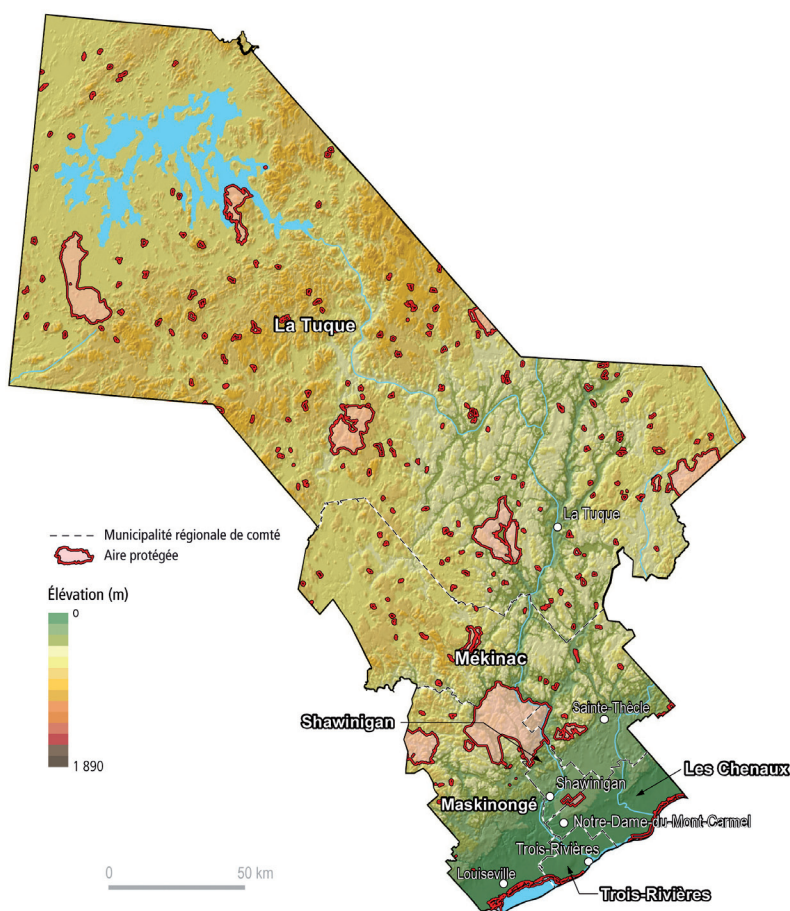
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Mauricie se trouvent, en totalité ou en partie, 261 aires protégées. Elles couvrent 2 123 km², soit 5,3 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées est constituée de 9 réserves de biodiversité projetées². Celles-ci contribuent à la protection de près de 1 122 km². Le parc national du Canada de la Mauricie est également situé dans la région, pour une superficie de 536 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Après avoir connu un épisode de déclin à la fin des années 1990, la Mauricie voit sa population augmenter depuis le début des années 2000. La croissance y est cependant relativement faible en regard de la moyenne québécoise. La région fait des gains dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, mais elle connaît en revanche un accroissement naturel négatif, c'est-à-dire que les décès y sont plus nombreux que les naissances. Cette situation est notamment attribuable au fait que la population de la région est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La Mauricie affiche par ailleurs une fécondité assez faible depuis plusieurs années.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 263 300 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 3,3 % de la population du Québec. Elle arrive au 11^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec.

En 2012, la moitié de la population de la région, soit 131 400 personnes, réside dans la MRC de Trois-Rivières, qui englobe la municipalité du même nom. Cette part est de 19 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins peuplée, ses 12 200 habitants comptant pour 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 643	13 045	12 682	12 170	- 9,0	- 5,6	- 6,9	5,2	4,6
Shawinigan	54 565	52 998	52 040	49 831	- 5,8	- 3,6	- 7,2	20,6	18,9
Trois-Rivières	126 352	124 673	127 196	131 436	- 2,7	4,0	5,5	47,8	49,9
Les Chenaux	17 280	17 537	17 061	17 904	3,0	- 5,5	8,0	6,5	6,8
Maskinongé	36 242	35 641	35 804	36 695	- 3,3	0,9	4,1	13,7	13,9
La Tuque	16 499	16 143	15 532	15 233	- 4,4	- 7,7	- 3,2	6,2	5,8
Mauricie	264 581	260 037	260 315	263 269	- 3,5	0,2	1,9	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 1,9 pour mille selon les données provisoires. Ce taux représente une croissance relativement modeste, largement inférieure à la moyenne québécoise (9,0 pour mille), mais marque néanmoins une amélioration du bilan démographique de la région par rapport aux périodes 1996-2001 et 2001-2006. Entre 1996 et 2001, la Mauricie faisait partie des régions en déclin et enregistrait une diminution moyenne de sa population de l'ordre de - 3,5 pour mille annuellement. Le retour de la croissance, en 2003, lui a permis de tout juste maintenir ses effectifs au cours de la période 2001-2006 (0,2 pour mille). Si le bilan de 2006-2012 apparaît plus favorable, soulignons toutefois que la reprise n'a pas encore complètement effacé les traces des années de déclin : en 2012, la population de la Mauricie demeure un peu moins nombreuse qu'en 1996, alors qu'elle comptait pour 3,7 % de la population québécoise.

La moitié des MRC de la région, soit les trois longeant le fleuve, ont vu leur population s'accroître entre 2006 et 2012. La MRC des Chenaux affiche le taux d'accroissement le plus élevé (8,0 pour mille), suivie de Trois-Rivières (5,5 pour mille) et de Maskinongé (4,1 pour mille). Il s'agit du meilleur résultat des trois périodes à l'étude pour ces MRC, qui ont toutes connu un épisode de déclin à la fin des années 1990 ou au début des années 2000. Dans les MRC plus au nord, le déclin s'est poursuivi au cours de la période la plus récente. Shawinigan connaît la baisse la plus marquée, sa population ayant diminué à un rythme annuel moyen de – 7,2 pour mille entre 2006 et 2012. Les pertes sont également substantielles dans Mékinac (– 6,9 pour mille), mais de plus faible ampleur dans La Tuque (– 3,2 pour mille).

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. L'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 47,5 ans en 2012, comparativement à 41,5 ans dans l'ensemble du Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (49,5 ans) affiche un âge médian plus élevé, alors que le Bas-Saint-Laurent enregistre un âge médian identique (47,5 ans). À l'instar de ces dernières, la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (20,9 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,6 %) au sein de sa population, tandis que dans les 14 autres régions les jeunes sont encore plus nombreux. Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des moins de 20 ans est de 21,4 % et celui des personnes âgées, de 16,2 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, considérés comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Mauricie (60,6 %) que dans l'ensemble du Québec (62,4 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012^a

	Groupe d'âge				Groupe d'âge				Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Mékinac	12 170	2 008	6 981	3 181	100,0	16,5	57,4	26,1	53,1
Shawinigan	49 831	8 345	29 236	12 250	100,0	16,7	58,7	24,6	50,9
Trois-Rivières	131 436	24 505	80 792	26 139	100,0	18,6	61,5	19,9	45,5
Les Chenaux	17 904	3 458	11 220	3 226	100,0	19,3	62,7	18,0	47,1
Maskinongé	36 695	6 909	22 355	7 431	100,0	18,8	60,9	20,3	48,1
La Tuque	15 233	3 679	8 852	2 702	100,0	24,2	58,1	17,7	43,5
Mauricie	263 269	48 904	159 436	54 929	100,0	18,6	60,6	20,9	47,5
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Il atteint jusqu'à 53,1 ans dans Mékinac, le plus élevé du Québec à l'échelle des MRC. Shawinigan suit avec un âge médian de 50,9 ans. Dans ces deux MRC, les 65 ans et plus sont nettement plus nombreux que les moins de 20 ans. Trois-Rivières et Maskinongé comptent aussi un peu plus de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Leur âge médian est respectivement de 45,5 ans et de 48,1 ans. La MRC des Chenaux affiche également un âge médian assez élevé (47,1 ans) et se distingue par la plus importante proportion de 20-64 ans de la région, soit 62,7 % de sa population. La Tuque affiche quant à elle l'âge médian le moins élevé de la région, soit 43,5 ans. Elle se démarque par une part de jeunes de moins de 20 ans (24,2 %) qui dépasse la moyenne québécoise.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 2 380 bébés sont nés en Mauricie en 2012. Ce nombre n'a connu que de faibles fluctuations depuis 2008, une stabilisation qui survient après quelques années de hausse communes à l'ensemble des régions du Québec. Avant d'amorcer ce mouvement à la hausse, le nombre de naissances était d'environ 2 000 en Mauricie.

Deux facteurs ont contribué à la hausse des naissances au cours des 10 dernières années en Mauricie. D'une part, le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds (25 à 34 ans) s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité étant passé de 1,41 enfant par femme en 2002 à 1,62 en 2012 (donnée provisoire). La Mauricie a affiché un indice inférieur à la moyenne québécoise au cours des 10 dernières années. En 2012, l'indice de fécondité est de 1,68 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.

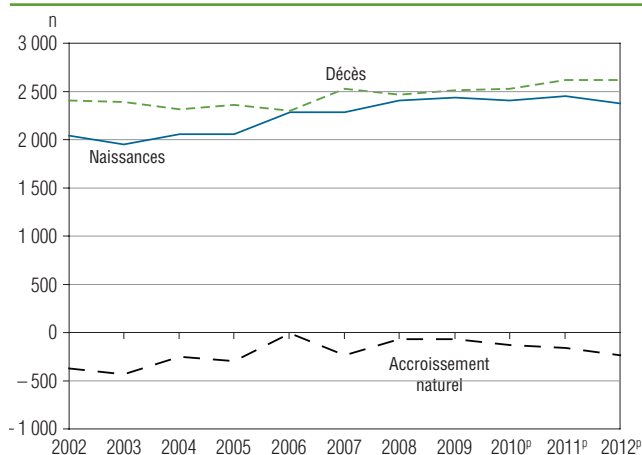
En ce qui concerne les décès, bien que leur nombre ait connu des fluctuations à la baisse au début des années 2000, la tendance des dernières années est à la hausse. Cette tendance, qui s'observe également dans l'ensemble du Québec, s'explique par un contexte de population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, la région a ainsi enregistré un peu plus de 2 600 décès, comparativement à 2 412 en 2002.

En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Celui-ci peut être négatif si les décès sont plus nombreux que les naissances, une situation associée à des populations plus âgées comme celle de la Mauricie. Dans cette région, les décès excèdent en effet les naissances depuis la fin des années 1990. En 2012, l'accroissement naturel est de - 240 personnes. Si le déficit s'est résorbé au milieu des années 2000 en raison de la hausse des naissances, il a recommencé à se creuser au cours des années les plus récentes, puisque les naissances se sont stabilisées et que les décès ont augmenté. Outre la Mauricie, seules les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont aussi connu un accroissement naturel négatif en 2012.

En 2012, la moitié des six MRC de la région ont enregistré un accroissement naturel négatif, soit Shawinigan, où le déficit est substantiel, Trois-Rivières et Mékinac. Dans les trois autres MRC, les naissances ont été un peu plus nombreuses que les décès (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). La Tuque est toutefois la seule MRC où l'accroissement naturel a été positif chaque année au cours de la dernière décennie. Les autres MRC ont toutes connu au moins une année de déficit.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Mauricie, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

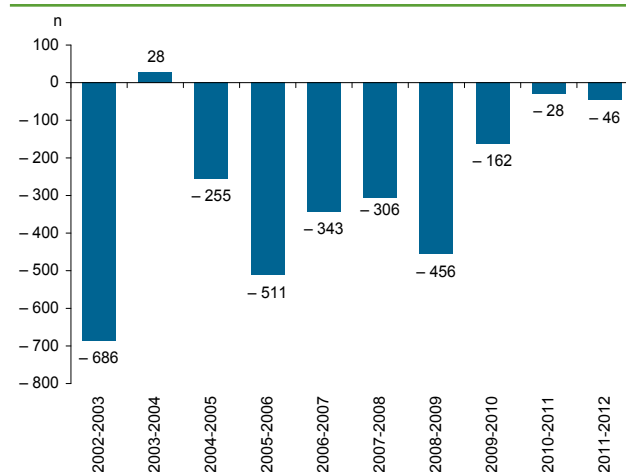
Migration interrégionale

La Mauricie est gagnante dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec depuis les 10 dernières années. Les gains ont atteint un sommet de près de 800 personnes en 2006-2007, avant de connaître un certain recul. En 2007-2008 et 2008-2009, le solde s'est maintenu autour de 150 personnes. En 2011-2012, le solde migratoire est de 402 personnes, légèrement plus élevé que celui des deux années précédentes. L'amélioration des années récentes est principalement attribuable à une hausse du nombre de personnes qui se sont établies dans la région.

En 2011-2012, le profil migratoire par groupe d'âge montre que la Mauricie fait ses gains les plus importants chez les 55-64 ans, ce qui reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les personnes en âge de prendre leur retraite. Des gains de moindre ampleur sont aussi enregistrés entre 30 et 54 ans et chez les moins de 20 ans. Ces gains compensent les pertes substantielles enregistrées chez les jeunes dans la vingtaine.

Figure 2.2

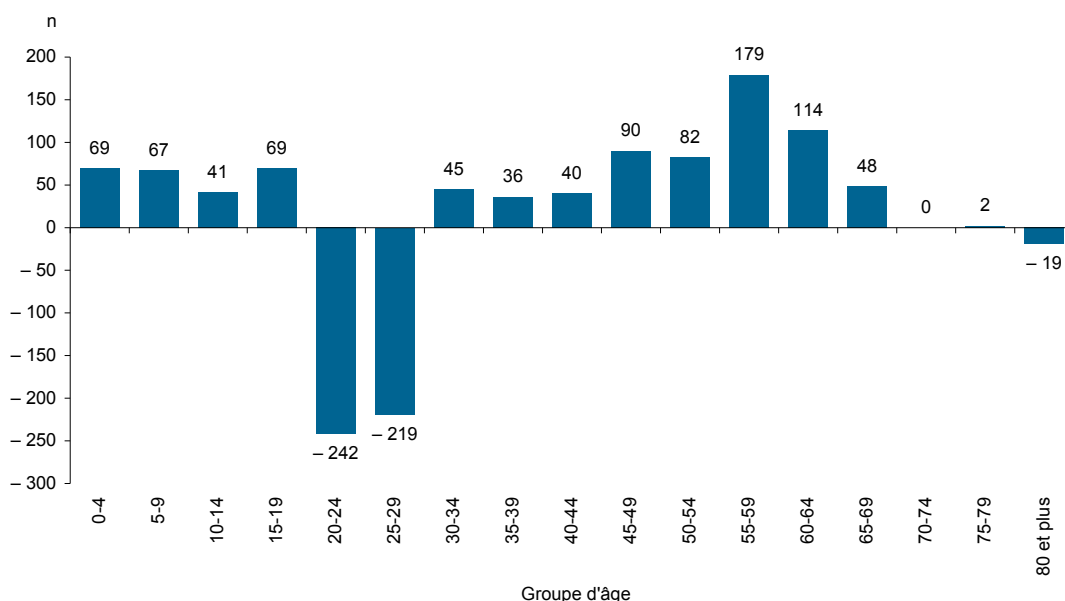
Solde migratoire interrégional, Mauricie, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Mauricie, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le Centre-du-Québec est la première région de destination des individus qui quittent la Mauricie, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. En 2011-2012, ces mouvements ont été de même ampleur, d'où un solde migratoire nul (– 1). Bien qu'ils soient moins nombreux, les échanges avec la Capitale-Nationale sont plus déséquilibrés et ont entraîné les pertes les plus importantes (– 69). Celles-ci sont toutefois compensées par des gains vis-à-vis Lanaudière (+ 191), la Montérégie (+ 151), et Montréal (+ 92). Les échanges avec les autres régions ont engendré des soldes de plus faible ampleur, parfois positifs, parfois négatifs.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Mauricie, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	7	14	108	1,7	14	101	1,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 20	9	195	3,0	7	215	3,6
Capitale-Nationale	– 69	4	869	13,6	2	938	15,6
Mauricie	...	...	...	...	...	...	...
Estrie	24	7	235	3,7	8	211	3,5
Montréal	92	2	956	14,9	3	864	14,4
Outaouais	– 17	12	126	2,0	11	143	2,4
Abitibi-Témiscamingue	– 12	13	109	1,7	12	121	2,0
Côte-Nord	12	11	129	2,0	13	117	2,0
Nord-du-Québec	– 1	16	30	0,5	16	31	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6	15	68	1,1	15	62	1,0
Chaudière-Appalaches	0	8	209	3,3	9	209	3,5
Laval	1	10	145	2,3	10	144	2,4
Lanaudière	191	5	753	11,8	5	562	9,4
Laurentides	38	6	322	5,0	6	284	4,7
Montérégie	151	3	893	14,0	4	742	12,4
Centre-du-Québec	– 1	1	1 252	19,6	1	1 253	20,9
Total	402	...	6 399	100,0	...	5 997	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, les MRC qui enregistrent un solde positif sont celles situées le long du fleuve, soit Trois-Rivières, Les Chenaux et Maskinongé. Dans les trois autres MRC, les pertes sont principalement dues aux échanges migratoires avec le reste de la Mauricie. Toutes proportions gardées, la MRC des Chenaux est celle dont les gains migratoires sont les plus importants et La Tuque est celle où les pertes sont les plus élevées (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (8,9 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,5 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,5 %). À l'inverse, la MRC des Chenaux affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,6 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : La Tuque (+ 0,9 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Shawinigan (– 0,6 point), Mékinac (– 0,6 point), Les Chenaux (– 0,5 point), Trois-Rivières (– 0,5 point), Maskinongé (– 0,4 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Mékinac	7,8	8,9	8,2	7,9	7,3	– 0,6
Shawinigan	10,4	10,9	10,6	10,5	9,8	– 0,6
Trois-Rivières	9,0	9,6	9,2	9,0	8,4	– 0,5
Les Chenaux	7,2	7,8	7,6	8,0	6,6	– 0,5
Maskinongé	9,0	9,5	9,3	9,4	8,6	– 0,4
La Tuque	14,6	14,8	15,7	15,7	15,5	– 0,9
Mauricie	9,4	10,0	9,7	9,6	8,9	– 0,5
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,6 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (29,5 %) qu'en ce qui concerne les couples (5,3 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 0,6 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,5 point pour les couples. C'est La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (44,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Chenaux (22,1 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 6 660 familles à faible revenu, dont 3 320 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 7 610 en 2006 à 7 490 en 2010, soit une diminution de 1,6 %. Cette diminution est moins élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,2 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	9,4	10,0	9,7	9,6	8,9	- 0,5
Famille comptant un couple	5,7	6,1	5,9	5,8	5,3	- 0,5
Sans enfants	6,0	6,5	6,1	5,9	5,3	- 0,7
Avec 1 enfant	4,8	5,0	5,3	5,4	4,7	- 0,1
Avec 2 enfants	4,6	4,5	4,5	4,2	4,3	- 0,3
Avec 3 enfants et plus	9,6	10,3	10,6	10,8	9,6	0,0
Famille monoparentale	28,9	31,0	30,3	30,5	29,5	0,6
Avec 1 enfant	25,3	26,6	25,8	26,1	25,0	- 0,4
Avec 2 enfants	32,1	34,8	34,8	34,6	33,2	1,2
Avec 3 enfants et plus	46,8	53,8	52,1	53,2	53,6	6,8

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,8 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Mékinac (+ 2,1 %), Les Chenaux (+ 1,4 %), Trois-Rivières (+ 0,8 %), Shawinigan (+ 0,3 %), Maskinongé (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : La Tuque (- 0,3 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 58 880 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2010 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Mékinac	50 779	51 830	2,1
Shawinigan	54 788	54 950	0,3
Trois-Rivières	62 654	63 130	0,8
Les Chenaux	58 129	58 930	1,4
Maskinongé	55 477	55 620	0,3
La Tuque	54 768	54 610	- 0,3
Mauricie	58 412	58 880	0,8
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (33 160 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (56 160 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,1 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Mauricie, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	56 195	56 160	- 0,1
Sans enfants	46 305	46 350	0,1
Avec 1 enfant	66 106	67 100	1,5
Avec 2 enfants	75 815	77 250	1,9
Avec 3 enfants et plus	73 476	73 830	0,5
Famille monoparentale	33 286	33 160	- 0,4
Avec 1 enfant	32 861	32 650	- 0,6
Avec 2 enfants	34 784	35 170	1,1
Avec 3 enfants et plus	31 909	32 490	1,8

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Mauricie

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, la Mauricie perd 6 500 emplois (– 5,4 %) sur son territoire. En proportion, il s'agit du plus important recul de l'emploi parmi les régions du Québec. Comme en 2011, cette région se situe au 11^e rang pour ce qui est du volume d'emplois (112 900). Le fléchissement de l'emploi combiné à une croissance de la population en âge de travailler (+ 0,3 %) contribue à diminuer le taux d'emploi de 3,1 points de pourcentage à 50,8 %. Il s'agit du taux le moins élevé au Québec après celui de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (46,4 %). La majorité des emplois perdus est à temps partiel (– 4 000) et concerne surtout les femmes (– 3 600). Les personnes de 30 ans et plus (– 7 300) et le secteur des services (– 7 100) sont les seuls à enregistrer des pertes d'emplois. En effet, une stabilité de l'emploi est observée chez les jeunes de 15 à 29 ans, ainsi que dans le secteur des biens. La part de l'emploi à temps partiel baisse de 2,3 points de pourcentage et se fixe à 19,7 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	127,5	125,4	126,7	129,5	125,0
Emploi	k	116,7	113,4	115,2	119,4	112,9
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	94,1	89,6	89,5	93,2	90,8
Emploi à temps partiel	k	22,5	23,8	25,7	26,2	22,2
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	31,8	29,6	26,6	25,9	26,7
30 ans et plus	k	84,9	83,8	88,6	93,5	86,2
Sexe						
Hommes	k	59,9	59,6	60,5	61,6	58,7
Femmes	k	56,8	53,7	54,7	57,8	54,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	31,8	32,2	30,5	29,2	29,9
Secteur des services	k	84,9	81,1	84,7	90,1	83,0
Chômeurs	k	10,8	12,1	11,5	10,1	12,1
Taux d'activité	%	58,4	57,2	57,5	58,5	56,3
Taux de chômage	%	8,5	9,6	9,1	7,8	9,7
Taux d'emploi	%	53,5	51,7	52,3	53,9	50,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,3	21,0	22,3	21,9	19,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique.

Comme l'emploi fléchit de façon plus importante que de la population active (– 3,5 %), le taux de chômage monte en 2012 (+ 1,9 point). La Mauricie se situe ainsi au 14^e rang, une chute de quatre places par rapport à 2011. Quant au nombre de chômeurs, il est en augmentation de 2 000. Le repli de population active et la hausse de la population en âge de travailler engendrent une contraction de 2,2 points du taux d'activité (56,3 %). En 2012, la région glisse d'un rang et occupe l'avant-dernier rang (15^e) de toutes les régions administratives du Québec pour ce qui est de ce taux, tout juste devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Entre 2008 et 2012, le nombre de chômeurs croît de 1 300 et l'emploi diminue de 3 800. La part de la région dans l'emploi total recule légèrement (– 0,2 %) et s'établit à 2,8 %.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Mauricie

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté légèrement en 2010, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans stagne en 2011 en Mauricie et il se fixe à 98 870. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte la Mauricie, quatre subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2010. Le recul le plus important est noté dans la MRC de La Tuque (– 0,6 %). Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une huitième baisse annuelle consécutive. En revanche, deux territoires connaissent une croissance du nombre de travailleurs en 2011, à savoir Les Chenaux (+ 0,7 %) et Trois-Rivières (+ 0,2 %). Toutefois, ces MRC enregistrent une augmentation inférieure à celle observée au Québec (+ 1,3 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Mékinac	4 518	4 496	– 0,5	67,9	69,4	1,5
Shawinigan	17 481	17 463	– 0,1	64,1	65,1	1,0
Trois-Rivières	50 020	50 128	0,2	70,0	70,0	0,0
Les Chenaux	7 301	7 353	0,7	72,0	72,2	0,2
Maskinongé	14 255	14 189	– 0,5	68,3	68,9	0,6
La Tuque	5 275	5 241	– 0,6	65,7	65,9	0,2
Mauricie	98 850	98 870	0,0	68,4	68,8	0,4
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui concerne le taux de travailleurs, les plus fortes hausses sont enregistrées dans les MRC de Mékinac (+ 1,5 point de pourcentage) et de Shawinigan (+ 1,0 point). La progression du taux de travailleurs dans ces deux territoires supralocaux est attribuable au fait que la population des 25-64 ans baisse plus rapidement que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge. En dépit de cette hausse, Shawinigan continue de présenter le taux de travailleurs le plus faible de la région, soit 65,1 %. Pour une dixième année d'affilée, c'est la MRC des Chenaux (72,2 %) qui affiche le taux de travailleurs le plus élevé de la Mauricie. Il importe de souligner que la Mauricie est l'une des seules régions administratives en 2011 où aucune MRC n'a un taux de travailleurs supérieur à celui du Québec (73,3 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Mauricie. C'est dans Mékinac où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 7,4 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC de La Tuque (3,1 points). Notons que, depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 8,0 G\$ dans la région de la Mauricie. Cette production représente 2,7 % du PIB du Québec, ce qui en fait la onzième région en importance à ce chapitre, après le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec.

L'économie dans cette région monte de 2,2 % en 2010, ce qui amène son taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années à 1,7 %. À titre de comparaison, l'économie du Québec affiche une croissance de 4,6 % en 2010. La Mauricie se trouve ainsi au dernier rang parmi les 17 régions administratives au titre de la croissance économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats de 2010 proviennent des industries productrices de biens (+ 2,8 %), bien appuyées par celles des services (+ 1,9 %). À l'échelle du Québec, ces hausses sont respectivement de 5,8 % et de 4,2 %. Avec un PIB de 5,2 G\$, les industries des services constituent 64,8 % de l'économie de la région. Cette part est toutefois moins élevée que celle de l'économie québécoise qui se chiffre à 71,7 %. La fabrication, malgré certaines bonnes années, voit sa part diminuer au cours de la dernière décennie : d'un peu plus de 27 % au début des années 2000, elle se situe à un peu moins de 17 % en 2010. Malgré tout, cette part demeure élevée et influe à ce titre sur l'évolution économique de la région. Les services publics constituent aussi un apport non négligeable à la production totale régionale.

Avec un PIB de 2,8 G\$, les industries productrices de biens occupent 35,2 % de l'économie régionale, proportion supérieure à la moyenne québécoise qui est de 28,3 %. En particulier, dans l'industrie de la fabrication (– 2,4 %), celle du papier (– 14,0 %), importante base économique de la région, recule de façon notable. À l'inverse, d'autres bases économiques notables montrent des augmentations : l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 16,6 %), la fabrication de produits en bois (+ 6,0 %) ainsi que celle de meubles et de produits connexes (+ 6,7 %). L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage monte de 5,8 %. Dans l'industrie de la fabrication, certaines d'entre elles, soit la fabrication de produits métalliques (– 4,2 %) et de machines (– 1,1 %), connaissent une deuxième mauvaise année d'affilée. Puisqu'elles constituent des bases économiques régionales et qu'elles représentent près de 3 % de l'économie de la région, elles affectent la bonne tenue économique de la Mauricie. Une hausse de 4,5 % est observée du côté de la fabrication d'aliments.

À l'instar du Québec, la part des industries productrices de biens perd du terrain dans la région de la Mauricie depuis 2006. En effet, malgré un gain en 2008, ces industries représentent 35,2 % du PIB en 2010 relativement à 41,1 % en 2006. Au Québec, cette part est de 28,3 % en 2010, contre 30,6 % en 2006.

La plupart des industries des services sont à la hausse en 2010. Seul le commerce de gros (– 15,3 %) diminue. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,5 %), les services d'enseignement (+ 5,1 %), une des bases économiques de la région, l'hébergement et les services de restauration (+ 6,4 %), les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 7,4 %) ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (+ 1,0 %), une autre des bases économiques de la région, contribuent de façon importante à la croissance du secteur des services. L'industrie de l'information et culturelle affiche un taux de 4,1 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Mauricie, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	7 863 579	8 035 594	100,0	- 1,2	2,2
Secteur de production de biens	2 755 963	2 831 841	35,2	- 2,2	2,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	181 210	199 445	2,5	- 6,0	10,1
Cultures agricoles et élevage	110 266	116 617	1,5	2,6	5,8
Foresterie et exploitation forestière	56 274	65 626	0,8	- 15,7	16,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	665 481	x	...	...	...
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	1 343 859	1 311 517	16,3	- 7,0	- 2,4
Fabrication d'aliments	100 005	104 480	1,3	6,1	4,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	57 350	0,7	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	9 580	9 614	0,1	- 14,4	0,4
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	114 454	121 273	1,5	- 5,2	6,0
Fabrication du papier	372 910	320 715	4,0	- 12,1	- 14,0
Impression et activités connexes de soutien	37 948	34 426	0,4	- 2,1	- 9,3
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	37 743	40 541	0,5	- 1,2	7,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	16 551	0,2	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	31 994	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	144 342	138 323	1,7	2,5	- 4,2
Fabrication de machines	93 134	92 063	1,1	10,2	- 1,1
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	15 793	20 892	0,3	6,6	32,3
Fabrication de matériel de transport	34 648	29 957	0,4	...	- 13,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	87 317	93 137	1,2	- 4,6	6,7
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	5 107 616	5 203 753	64,8	4,1	1,9
Commerce de gros	288 984	244 632	3,0	1,7	- 15,3
Commerce de détail	612 453	618 520	7,7	4,4	1,0
Transport et entreposage	310 164	315 405	3,9	3,8	1,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	188 087	195 820	2,4	3,6	4,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 057 925	1 105 966	13,8	4,1	4,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	188 152	190 143	2,4	4,2	1,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	149 638	160 718	2,0	3,6	7,4
Services d'enseignement	533 233	560 258	7,0	7,8	5,1
Soins de santé et assistance sociale	847 816	856 492	10,7	3,9	1,0
Arts, spectacles et loisirs	46 615	48 396	0,6	5,5	3,8
Hébergement et services de restauration	208 654	222 060	2,8	5,6	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	182 616	183 817	2,3	0,5	0,7
Administrations publiques	493 278	501 526	6,2	3,0	1,7

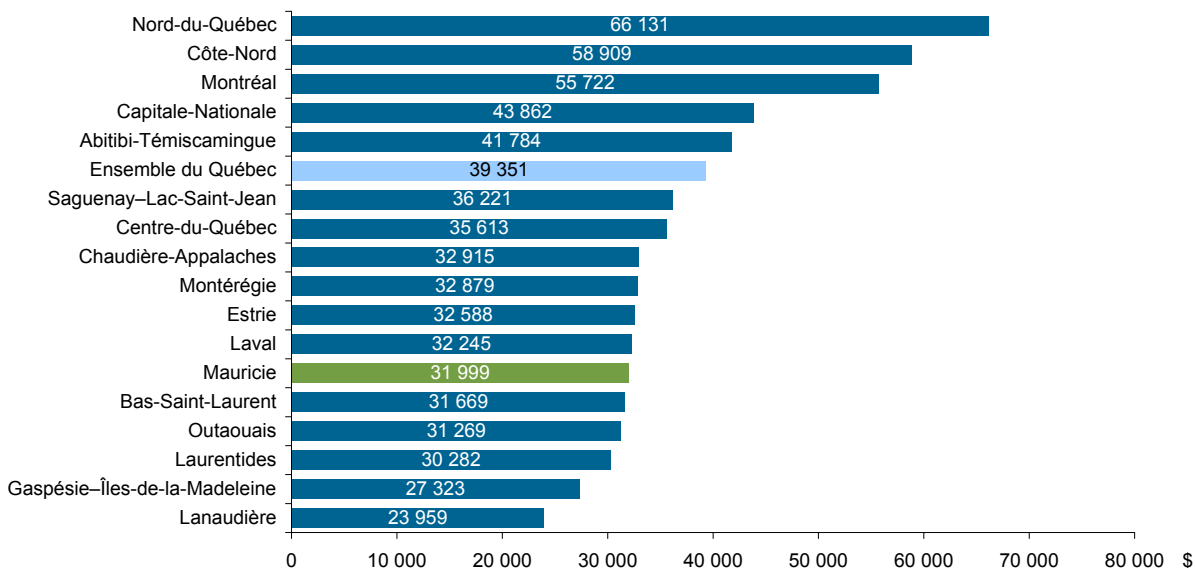
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Mauricie figure au douzième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 31 999 \$, en hausse de 4,2 % par rapport à 2010, en raison d'une augmentation de son PIB du même ordre que celle du Québec couplée à une croissance de sa population plus faible que celle du Québec. Ainsi, au Québec, le PIB par habitant croît moins rapidement, soit de 3,6 %, et s'établit à 39 351 \$ en 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Mauricie (+ 1,5 %) est celle qui présente la plus faible croissance du revenu disponible des ménages par habitant en 2011, sous l'effet conjugué d'une hausse modeste du revenu mixte net et d'une diminution du revenu des loyers. Au Québec, le revenu disponible des ménages progresse de 2,6 % par rapport à 2010, stimulé par une croissance plus robuste des revenus primaires.

En raison d'une croissance anémique, le revenu disponible des ménages par habitant de la Mauricie demeure l'un des plus faibles des régions administratives et il s'établit, en 2011 à 22 664 \$. De fait, seules les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21 857 \$) et du Bas-Saint-Laurent (22 345 \$) affichent un niveau de revenu plus faible que la Mauricie. Au Québec, le revenu disponible des ménages est plus élevé et il s'établit à 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de la Mauricie et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Mauricie			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	18 166	18 545	2,1	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 461	2 484	1,0	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 064	2 138	3,6	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	22 690	23 168	2,1	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	6 533	6 733	3,1	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	55	3,2	97	100	3,1
Des administrations publiques	6 470	6 668	3,1	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	3 040	3 155	3,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 829	1 840	0,6	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	30	30	0,4	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 572	1 642	4,5	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	10	10	0,6	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	6 904	7 236	4,8	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	195	201	3,2	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	6 694	7 018	4,9	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	16	17	5,0	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	22 319	22 664	1,5	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 23 168 \$ par habitant dans la Mauricie, ce qui est nettement moins que la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi plus 77,5 % du revenu total des ménages dans la Mauricie, tandis qu'il occupe une part encore plus importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible en Mauricie (18 545 \$) que dans l'ensemble du Québec (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région. Loin de s'estomper, l'écart entre la rémunération des salariés par habitant de la Mauricie et celui du Québec s'est accentué, entre 2007 et 2011, passant de 3 405 \$ à 4 014 \$.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, se situe à 2 484 \$ en Mauricie, comparativement à 3 515 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, la Mauricie est l'une des seules régions administratives à subir un repli du revenu des loyers en 2011. Cette sous-composante du revenu mixte net a diminué de -2,0 % par rapport à 2010.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est également moins élevé dans la Mauricie (2 138 \$) qu'au Québec (2 905 \$). Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de la Mauricie reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 600 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont moins élevés et se situent à 5 461 \$. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, en raison d'un taux d'activité de la population de 15 ans et plus inférieur à la moyenne québécoise. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Mauricie, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, la part relative des prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) dans le revenu total des ménages ne cesse d'augmenter dans la région depuis cinq ans.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Mauricie (7 018 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). À l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différentes administrations publiques a augmenté au cours des deux dernières années dans la Mauricie et elle se situe à 23,5 % en 2011.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de la Mauricie ont donné en moyenne 201 \$ aux ISBLSM, ce qui est largement moins que dans l'ensemble du Québec (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant s'est accru dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région. Toutefois, seule La Tuque (+ 2,8 %) enregistre une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %), en raison notamment de l'appréciation importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. C'est la ville de Shawinigan (+ 0,2 %) qui connaît la hausse la plus modeste, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu net de la propriété ainsi que du revenu mixte net. En dépit d'une croissance marquée, La Tuque (20 243 \$) continue de présenter le revenu disponible des ménages par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est à Trois-Rivières (23 833 \$) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC en Mauricie ne présente un revenu disponible des ménages par habitant supérieur à celui du Québec (25 646 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Mauricie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$ / hab					%	
Mékinac	20 017	20 504	20 637	21 072	21 396	1,5	1,7
Shawinigan	19 477	20 007	20 642	20 962	21 002	0,2	1,9
Trois-Rivières	21 911	22 490	23 004	23 428	23 833	1,7	2,1
Les Chenaux	20 751	21 538	21 785	22 510	22 864	1,6	2,5
Maskinongé	20 155	21 238	21 641	21 678	22 124	2,1	2,4
La Tuque	18 552	18 970	19 552	19 699	20 243	2,8	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC de Mékinac sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, plus de 7 900 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Trois-Rivières (6 337 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de la Mauricie devraient atteindre 1,8 G\$, en hausse de 3,2 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 13,2 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 2,6 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au sixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Mauricie, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	378 351	356 294	311 328	339 703	417 337	22,9	22,6	2,3
Production de services	748 418	709 056	544 400	709 309	691 716	- 2,5	37,5	2,3
Logement	602 896	761 430	722 134	736 661	733 671	- 0,4	39,8	3,1
Total	1 729 666	1 826 779	1 577 862	1 785 673	1 842 725	3,2	100,0	2,6
Secteur privé non résidentiel	484 858	454 229	403 443	462 657	545 279	17,9	29,6	2,1
Secteur public	641 912	611 121	452 285	586 354	563 774	- 3,9	30,6	2,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 22,6 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 22,9 % par rapport à 2012, pour atteindre 417,3 M\$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2008. L'investissement dans la région représente 2,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (246,6 M\$) et dans celui de la fabrication (101,1 M\$). L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (37,5 %), est en baisse de 2,5 % par rapport à 2012 et se chiffre à 691,7 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,3 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 247,5 M\$ en 2013, soit 35,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 39,8 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 0,4 %, pour s'établir à 733,7 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 3,1 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 29,6 % de l'investissement total, est en croissance de 17,9 % par rapport à 2012, pour s'élever à 545,3 M\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de la Mauricie représente 2,1 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 3,9 % par rapport à 2012, pour s'établir à 563,8 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Mauricie atteint 432,5 M\$ en 2012, en hausse de 0,5 % par rapport à 2011. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 10,1 %), alors que le secteur résidentiel est en diminution (– 3,2 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 517 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 588 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Trois-Rivières (175,1 M\$), de Shawinigan (39,2 M\$) et de Maskinongé (37,9 M\$). La moitié des MRC ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, soit Shawinigan, Trois-Rivières et Les Chénoux. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Trois-Rivières arrive en tête avec 900, loin devant les MRC de Shawinigan (228) et de Maskinongé (179).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent largement dans la MRC de Trois-Rivières (58,7 M\$), valeur supérieure à la moyenne 2007-2011 (47,2 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 22,0 M\$ et se concentrent dans la MRC de Trois-Rivières (14,0 M\$), une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 39,4 M\$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans la MRC de Trois-Rivières.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Mékinac	15 941	17 423	1 311	1 612	1 226	1 606	366	2 077
Shawinigan	39 246	32 582	4 712	9 778	308	2 694	3 093	4 642
Trois-Rivières	175 076	169 292	58 717	47 180	14 002	23 414	28 384	30 586
Les Chénoux	23 752	18 406	83	665	3 077	2 560	2 303	1 203
Maskinongé	37 910	38 758	3 832	8 256	1 243	4 791	1 794	5 424
La Tuque	7 727	9 304	2 684	1 225	2 166	1 596	3 509	942
Mauricie	299 652	285 764	71 339	68 716	22 022	36 662	39 449	44 875
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Mékinac	72	75	50	– 33,3
Shawinigan	170	165	228	38,2
Trois-Rivières	1 493	1 017	900	– 11,5
Les Chénoux	102	87	103	18,4
Maskinongé	189	172	179	4,1
La Tuque	77	72	57	– 20,8
Mauricie	2 103	1 588	1 517	–4,5
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	–4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

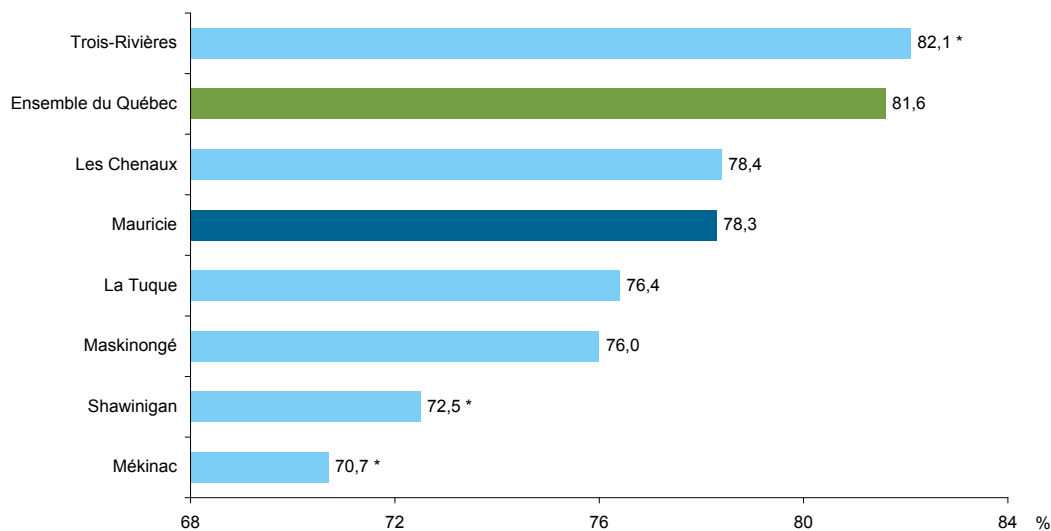
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Le taux de branchement à Internet est de 78,3 % en Mauricie

En 2012, la proportion de ménages qui a une connexion Internet en Mauricie s'élève à 78,3 %. Cette proportion est significativement moins élevée que celle de l'ensemble du Québec (81,6 %). Un écart de 11,4 points de pourcentage sépare la MRC la plus branchée (Trois-Rivières : 82,1 %) de celle la moins branchée (Mékinac : 70,7 %). Cet écart en points de pourcentage fait de la Mauricie, une des régions où les taux de branchement varient le plus entre MRC. Enfin, comme c'est le cas pour Mékinac et pour Trois-Rivières, la MRC de Shawinigan (72,5 %) a un taux de branchement qui se distingue nettement de celui de l'ensemble de la Mauricie.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

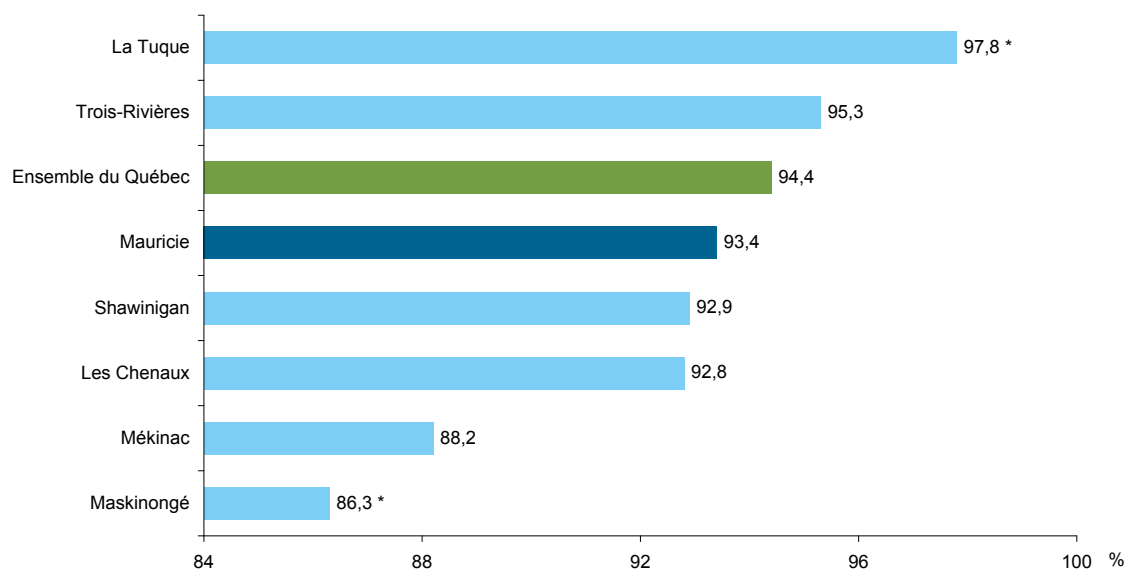
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La Tuque a le deuxième taux de branchement haute vitesse le plus élevé au Québec

En 2012, 93,4 % des ménages branchés de la Mauricie ont une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente 72,8 % de l'ensemble des ménages de la région. Dans l'ensemble du Québec, le taux de branchement haute vitesse est de 94,4 %, soit une proportion non significativement différente du taux pour la Mauricie. À l'intérieur de la région administrative, le taux varie de 86,3 % dans la MRC de Maskinongé à 97,8 % à La Tuque, ces deux taux étant significativement différents du taux de la région. Par ailleurs, la Tuque (97,8 %) est la seconde MRC la plus branchée à la haute vitesse du Québec, Rouyn-Noranda étant la première (97,9 %).

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

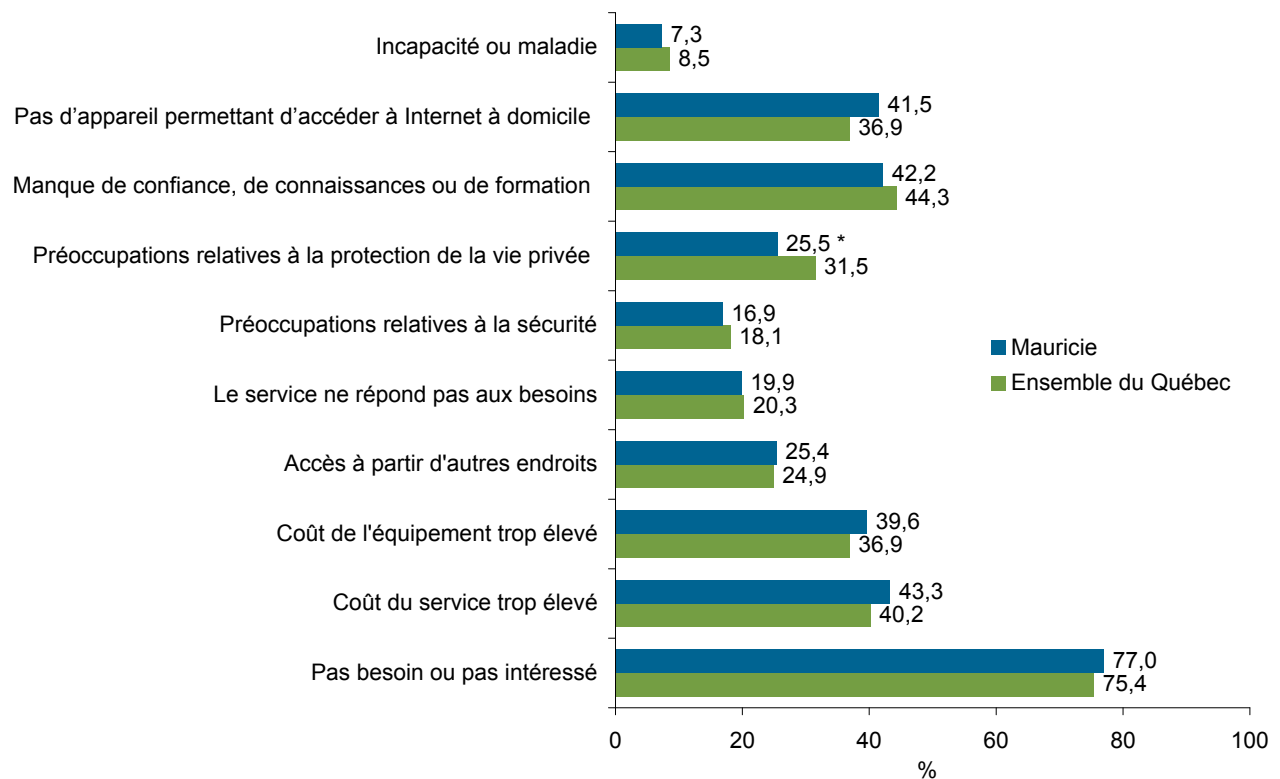
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Le tiers des ménages non branchés de la Mauricie ont des préoccupations relatives à la protection de la vie privée

En 2012, plus de deux ménages sur dix (21,7 %) n'ont pas de connexion Internet en Mauricie. La raison la plus fréquemment évoquée par ces ménages pour expliquer leur non-branchement est l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (77,0 %) suivi du coût du service trop élevé (43,3 %) et du manque de confiance, de connaissances ou de formation (42,2 %). En outre, le quart des ménages non branchés expliquent avoir des préoccupations relatives à la protection de la vie privée (25,5 %). Cette raison est toutefois nettement moins évoquée que dans l'ensemble du Québec (31,5 %).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Mauricie et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Pour les régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, en Mauricie et au Centre-du-Québec, le nombre de médecins augmente de 4,8 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 15,1 %) est le plus élevé au Québec, et cela est dû davantage aux omnipraticiens (+ 16,1 %) qu'aux spécialistes (+ 13,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 0,6 %, ce qui poursuit la tendance négative amorcée en 2008. Ainsi, depuis 2007, la diminution en Mauricie et au Centre-du-Québec est de 3,0 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 3,0 % en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 19,8 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 5,7 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,8 %) que chez les infirmières (– 4,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	793	822	847	871	913
Omnipraticiens	n	440	463	475	493	511
Ensemble des spécialistes	n	353	359	372	378	402
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,63	1,68	1,72	1,77	1,85
Dentistes¹	n	165	163	162	161	160
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,34	0,33	0,33	0,33	0,32
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	6 571	6 661	6 739	6 939
Infirmières	n	..	2 683	2 612	2 618	2 495
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	605	658	702	841
Infirmières auxiliaires	n	..	1 151	1 161	1 174	1 230
Préposées aux bénéficiaires	n	..	2 132	2 230	2 245	2 373
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	13,42	13,56	13,66	14,03

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Mauricie et au Centre-du-Québec, en 2010-2011, il augmente après une année en déclin et aboutit à 79,5 %. De plus, l'augmentation de 1,4 point de pourcentage s'accompagne d'une croissance de 3,0 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 1,7 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Mauricie et au Centre-du-Québec en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 0,3 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Mauricie et le Centre-du-Québec (96,4 %) affichent un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 1,7 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour la douzième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné en Mauricie et au Centre-du-Québec (– 0,2 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	1 001	986	1 006	1 010	1 027
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,06	2,02	2,05	2,06	2,08
Usagers ⁴	n	43 692	43 713	42 858	42 050	43 306
Taux d'occupation ⁵	%	80,8	80,4	80,5	78,1	79,5
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	2 743	2 724	2 705	2 672	2 666
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	5,64	5,58	5,52	5,44	5,40
Usagers ⁴	n	4 491	4 563	4 627	4 627	4 550
Taux d'occupation ⁵	%	97,0	97,7	97,2	96,7	96,4

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de la Mauricie ont décerné 850 diplômes en formation préuniversitaire (40,4 %) et 1 247 diplômes en formation technique (59,2 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de la Mauricie a augmenté de 8,3%. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 11,4 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les femmes (+ 11,8 %) que chez les hommes (+ 10,7 %). Les diplômes techniques sont eux aussi en croissance de 5,7 % durant la même période, car tant les hommes (+ 9,8 %) que les femmes (+ 3,5 %) connaissent une hausse, quoique moindre chez ces dernières. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (63,8 % et 36,2 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 48,5 % des diplômes décernés et les sciences, 30,9 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer en Mauricie que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 25,9 %, suivies par les techniques administratives, 23,7 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Mauricie, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Mauricie	1 992	x	x	2 187	2 105
Hors programme	—	x	x	8	8
Préuniversitaire	792	844	902	850	850
Arts	35	27	34	38	x
Arts et lettres	97	110	111	89	100
Lettres	—	—	—	—	x
Multiples	31	60	35	42	44
Sciences	255	250	269	255	263
Sciences humaines	374	397	453	426	412
Technique	1 200	1 189	1 168	1 329	1 247
Techniques administratives	302	305	287	332	296
Techniques artistiques	52	92	96	77	111
Techniques biologiques	262	253	246	282	266
Techniques humaines	315	282	308	346	323
Techniques physiques	269	257	231	292	251

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Mauricie regroupe 17 salles de spectacles, 22 institutions muséales¹, 16 librairies et 5 cinémas et ciné-parcs (28 écrans). Le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public dans la région de la Mauricie est, en tenant compte de la population, légèrement au-dessus de la moyenne québécoise. Elle compte ainsi, par 100 000 habitants, 8,4 institutions muséales (5,6 pour l'ensemble du Québec), 6,5 salles de spectacles (7,8 pour le Québec), 10,7 écrans de cinéma et ciné-parc (9,7 pour le Québec) et 3,4 stations de radio (2,1 pour le Québec)

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,1	0,8	0,8
Salles de spectacles	16	17	2,7	6,5	7,8
Institutions muséales ²	22	22	4,9	8,4	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	13	16	4,4	6,1	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,2	1,9	1,5
Écrans	28	28	3,6	10,7	9,7
Stations de radio privées et communautaires	8	9	5,4	3,4	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En Mauricie, l'offre de spectacles payants en arts de la scène (1,8 représentation par 1 000 habitants) est légèrement au-dessous des résultats pour l'ensemble du Québec en 2011. Les institutions muséales de cette région ont accueilli, pour cette même année, 296 000 visiteurs, en hausse par rapport à 2010 (274 000), mais leur fréquentation par 1 000 habitants (1 132) demeure sous le résultat pour l'ensemble du Québec (1 582). Après les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale et de l'Estrie, la Mauricie est la région où les ventes de livres par 100 000 habitant dans les librairies sont les plus élevés (52 413 \$).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	460	1,6	1,8	2,8
Entrées	n	165 919	x	633,5	2,5
Assistance des cinémas					
Entrées	n	610 428	2 558,0	2 330,5	2,8
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	296 421	1 044,6	1 131,7	2,3
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	6 563,9	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	13 728 446	..	52 413,3	3,1

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Mauricie

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Mauricie	22 664	1,5	68,8	8,9	263 269	1,9	- 243	402
Mékinac	21 396	1,5	69,4	7,3	12 170	- 6,9	- 42	- 35
Shawinigan	21 002	0,2	65,1	9,8	49 831	- 7,2	- 251	- 27
Trois-Rivières	23 833	1,7	70,0	8,4	131 436	5,5	- 95	336
Les Chenaux	22 864	1,6	72,2	6,6	17 904	8,0	39	108
Maskinongé	22 124	2,1	68,9	8,6	36 695	4,1	46	114
La Tuque	20 243	2,8	65,9	15,5	15 233	- 3,2	60	- 94
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Mauricie

Superficie en terre ferme (2012)	35 452 km ²
Densité de population (2012)	7,4 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	263 269 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	402 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	8 394,7 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	31 999 \$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	22 664 \$/hab.
Emplois (2012)	112,9 k
Taux d'activité (2012)	56,3 %
Taux d'emploi (2012)	50,8 %
Taux de chômage (2012)	9,7 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,9 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	1 843 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.